

Ni agrafe,
ni scotch,
les documents
seront
numérisés

VACANCES D'ÉTÉ

SCOP N° Confédéral

Vous avez pris connaissance des conditions d'attribution et vous les respectez (ancienneté, âge de l'enfant, période éligible). **Vous devez joindre à cet imprimé les pièces justificatives exigées.** Cette prestation est attribuée sur la base de **votre avis d'imposition de l'année dernière** et vous sera versée une fois par an et par enfant de moins de 16 ans désigné ci-dessous **si la demande nous parvient dans les 6 mois qui suivent la date du départ en vacances.**

Mode de paiement : virement bancaire ou postal.

SALARIÉ

Mail : _____
indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail

Nom : Prénom :

Adresse complète :

COOPÉRATIVE

Mail : _____
indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail

Raison sociale :

Adresse :

Temps complet
Temps partiel heures hebdomadaires

*Nous attestons que le salarié ci-dessus désigné
est employé dans notre coopérative depuis le :*
A.....le

Cachet
Signature

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES

Noms	Prénoms	Date de naissance

PIÈCES À JOINDRE

Si la famille n'est pas créée dans nos fichiers : copie complète du livret de famille RIB ou RIP

Vous n'avez pas à nous adresser la copie du livret de famille, de la carte d'identité et le RIB ou le RIP à chaque demande.

Pour les vacances familiales Attestation sur l'honneur complétée et signée.

Pour le Centre aéré d'été, la colonie ou le séjour linguistique La facture détaillée.

Les 2 premières pages de l'avis d'imposition de l'année dernière (N-1 sur les revenus de N-2)
(le nom et les coordonnées postales, la composition du foyer fiscal). Avis d'imposition non réclamé.

Union Sociale
de scop
et des SCIC

Adresser votre demande tamponnée et signée par le responsable de la SCOP à

UNION SOCIALE DES SCOP ET DES SCIC

61, Boulevard de Picpus - 75012 Paris - Tél : 01 43 07 18 08 - Fax : 01 43 41 50 44 - E-mail : union.sociale@wanadoo.fr

lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

Savoir faire ses demandes de prestation

(à lire et à conserver)

(Les conditions d'attribution des prestations s'apprécient à la date d'adhésion de la Scop à l'Union Sociale des Scop et des Scic)

VACANCES D'ÉTÉ

(Article 6-3-1-1 du règlement d'administration intérieur)

Vous avez 6 mois pour nous adresser vos demandes à compter du 1^{er} jour du début de la prestation (art.3)

Vous avez 6 mois de présence le jour du départ en vacances ou de l'accueil en centre aéré d'été.

Votre enfant à moins de 16 ans le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Vous pouvez produire une **attestation de séjour** ou une facture justificative de la réalisation de cette prestation.

Le séjour est réalisé !

...Alors vous pouvez demander à votre SCOP employeur un imprimé de demande de prestation que vous complétez.

Cet imprimé, sur lequel figurera la date d'entrée dans la Scop, devra être tamponné et signé par la personne responsable de la SCOP.

Vous n'avez jamais perçu de prestation de l'Union sociale (virement bancaire ou chèques lire), vous devez nous adresser la copie complète du livret de famille. Si vous êtes une famille recomposée vous devez justifier que les enfants sont à votre charge. Un RIB ou RIP.

Vous n'avez pas à nous adresser à chaque demande la copie de votre livret de famille, de votre carte d'identité et de votre RIB.

Dans tous les cas vous devez impérativement nous adresser

avec l'imprimé
de demande

Le justificatif de la prestation : attestation sur l'honneur jointe à notre imprimé, complétée et signée.

ou La copie de la facture du centre aéré portant le nom de l'enfant, la durée du séjour (15 jours ouvrés minimum soit 3 semaines durant les vacances d'été) et le montant restant à votre charge que vous avez réglé.

ou La copie de la facture de la colonie, du séjour linguistique portant le nom du participant, la durée et le lieu du séjour et le montant restant à votre charge que vous avez réglé.

La copie complète de votre avis d'imposition de chaque membre du foyer de l'année dernière portant sur les revenus de l'année N-2.

Tout dossier incomplet retarde son traitement. Un mail de réclamation des pièces manquantes sera adressé à votre SCOP. Sauf pour l'avis d'imposition qui ne sera pas réclamé.

La non production de l'avis d'imposition de l'année dernière aura pour conséquence l'attribution de la prestation la plus basse (T4) sans qu'il soit possible de faire un ajustement.

**L'envoi de l'avis d'imposition de l'année en cours est une perte de temps.
Ce document sera détruit.**

Attestation sur l'honneur

(à lire et à conserver)

SÉJOUR

Nom : _____

Adresse complète : _____

DÉSIGNATION DE LA RÉSIDENCE DE VACANCES DES ENFANTS

SÉJOUR (Cocher la case correspondante)

Colonie de vacances Centre aéré Séjour linguistique

VACANCES FAMILIALES (Cocher la case correspondante)

A l'hôtel En camping En location Dans la famille

DATES DU SÉJOUR

ARRIVÉE	RETOUR

NOMBRE DE JOURS PAR ENFANT *Pour les colonies et centres aérés et séjours linguistiques*

Prénom : _____ jours Prénom : _____ jours Prénom : _____ jours

Montant total des frais de séjour : _____ = _____ €

Montant des aides extérieures : _____ = _____ €

(bons vacances des Allocations Familiales, etc...)

Somme restant à la charge de la famille : _____ = _____ €

(le montant de l'aide "vacances" est plafonné au débours réel.)

Je soussigné, certifie sur l'honneur que les enfants :

Noms	Prénoms

ont bien séjourné aux lieux et dates indiqués ci-dessus

**LA PRODUCTION
DE CETTE ATTESTATION
EST OBLIGATOIRE**

A _____ le _____

Signature